



communes amies des forêts anciennes

UN CONSEIL COMPÉTENT

FUPS AGIT AU QUOTIDIEN

L'action *Communes amies des forêts anciennes*

ne se contente pas de demander une déclaration d'achats

écologiques de papier et de bois. Elle soutient aussi

gratuitement les autorités lors de problèmes rencontrés au

niveau de l'application. Barbara Würmli –

conseillère FUPS – nous présente son travail au quotidien.

À ce jour, 650 communes se sont officiellement déclarées amies des forêts anciennes. Une question se pose: dans quelle mesure les critères sont-ils mis en œuvre au quotidien?

Rencontre-t-on des problèmes? Un questionnaire et des demandes de précision par téléphone ou par courriel nous permettent de nous assurer que les personnes responsables des achats de papier et de bois disposent des informations pertinentes. Le contact nous permet souvent aussi de répondre à des questions supplémentaires.

MEIERSKAPPEL PREND LA CHOSE AU SÉRIEUX. Au début juin de cette année, alors que je m'enquerais de l'avancement des travaux auprès de la commune de Meierskappel (LU), on me renvoie la question quand donc la commune aurait signé la déclaration. Réponse: il y a de cela bien des années, au bord du lac de Zoug, les autorités avaient signé la déclaration de renoncement au bois tropical, le projet précédant «*Communes amies des forêts anciennes*». Les responsables d'alors avaient-ils conscience que l'engagement incluait également le papier? Jirina Copine, du secrétariat communal de Meierskappel, ne se laisse pas troubler et prend la chose en main sans attendre. Elle demande des précisions sur l'action et nous l'aidons notamment à clarifier les questions de détail sur la qualité du papier. Ni une ni deux, Jirina présente l'affaire devant le conseil communal, lequel décide de signer la nouvelle déclaration. Ainsi Meierskappel appliquera les critères dès le 1er janvier 2010.

WAHLERN VEUT DAVANTAGE DE PAPIER RECYCLÉ.

La commune de Wahlern (BE) est en bonne voie. Selon le questionnaire qu'elle nous a retourné, les critères relatifs au bois sont mis en œuvre de manière exemplaire. Au niveau du papier, 40 % de la consommation revient au papier recyclé et 60 % au papier FSC à base de fibres neuves. Les critères actuels exigent cependant 50 % de papier recyclé. Il y a donc un potentiel d'amélioration, ce que nous communiquons par courriel à la personne de contact. La réponse n'attend pas: «Nous allons essayer de nous améliorer à l'avenir dans le choix du papier afin de satisfaire les critères», nous fait savoir Michael Burkhart, responsable pour le papier. Sous peu Wahlern pourra donc aussi porter le titre de «*Commune amie des forêts anciennes*».

NOUVEAU DÉPART À UZNACH. La procédure s'est avérée quelque peu plus difficile dans la commune d'Uznach (SG). Malgré plusieurs demandes d'information, je ne recevais pas de réponse à mes courriels, jusqu'à ce que le secrétaire communal Franz Widmer m'appelle et présente ses excuses. Bien que la commune soit sur la liste des représentants des «*Communes amies des forêts anciennes*», il doit bien avouer qu'il n'a pas de vue d'ensemble. Une fois le questionnaire complété, je réalise un bref entretien: on convient alors d'élaborer des directives sur le choix du papier et l'utilisation de bois dans les domaines des meubles et des constructions, et de clarifier les questions ouvertes notamment en matière de compatibilité des appareils et d'archivage. Je suis persuadée, d'ici deux ans, Uznach satisfera aux critères. ☞

TOUJOURS PLUS D'ESPÈCES DISPARAISSENT

Selon un rapport de l'UICN publié début novembre, 21% de toutes les espèces de mammifères connues, 30% des amphibiens, 12% des espèces d'oiseaux et 28% de tous les reptiles décrits sont menacés. Sur les 12 151 plantes énumérées dans la liste rouge de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), 8500 (70%) sont

menacées, 114 ont déjà disparu des espaces sauvages ou n'existent plus qu'en élevage. Elles paient notamment un lourd tribut à la déforestation galopante. On notera qu'à peine 50 000 espèces animales et végétales ont été étudiées, alors que l'on ne sait rien de la situation de millions d'autres. www.iucn.org

La ville d'Essen (D) au top

La ville d'Essen a remporté la palme allemande du taux le plus élevé de papier recyclé. Les citoyens de la ville utilisent exclusivement du papier recyclé portant le sigle de l'ange bleu, tant dans l'administration que dans les écoles. Koblenz et Oldenburg suivent sur le podium. Le prix spécial «Ascension papier recyclé» revient à Magdenburg; en l'espace d'un an, la consommation de papier recyclé de la ville est passée de moins de 3% à plus de 90%. L'initiative «Pro Recycling-papier» constate, dans son atlas du papier, que les municipalités allemandes ont également accru leur proportion globale de papier recyclé; le pourcentage est passé de 70 à 74% depuis l'année dernière. L'atlas du papier comprend les données de 66 villes et montre quelles quantités d'énergie, d'eau et de CO₂ on pourrait économiser en employant du papier recyclé. Un exemple: l'économie d'énergie réalisée en utilisant 1000 feuilles de papier recyclé au lieu de 1000 feuilles de papier extra-blanc produit à partir de fibres fraîches correspond à celle consommée pendant une journée par 70 ordinateurs à écran plat. ☛

WWW.PAPIERATLAS.DE

Le bois FSC progresse

Le bois et les produits en papier provenant des forêts exploitées selon des prescriptions écologiques et sociales sont de plus en plus prisés. En 2008, les ventes de produits FSC ont progressé de 8% pour atteindre 260 millions de francs. ☛



Le Parlement UE contre les coupes illégales

Le Parlement UE a ratifié une proposition d'ordonnance de la Commission UE contre la déforestation. Selon le texte adopté, on ne pourra plus proposer que des produits en bois abattu en conformité avec la législation, attesté par un système de traçabilité. En cas d'infraction, les contrevenants devront s'attendre à des amendes s'élevant au moins à cinq fois la valeur du bois. Selon les indications de l'UE, jusqu'à 40% de la production internationale de bois industriel proviendrait de coupes illégales, lesquelles seraient en outre la cause principale de la déforestation. Elles sont également responsables d'un cinquième des émissions de gaz à effet de serre de la planète. L'ordonnance est ainsi une contribution essentielle à la protection du climat. ☛

Édition 4_2009. Décembre 2009

«Forêts anciennes-Infos»
paraît quatre fois par an.

Éditeur:

Bruno Manser Fonds
www.bmf.ch

Infos foretsanciennes.ch:

www.foretsanciennes.ch

Infos pour les communes:

www.commune-foretsanciennes.ch

Questions et commandes:

FUPS

Case postale 705

9501 Wil

071 911 16 30

info@fups.ch

www.papier.info

Dons:

40-5899-8

mention «foretsanciennes.ch»

Responsable de publication:

Pieter Poldervaart

Bureau de presse Kohlenberg,
Bâle

Mise en page:

9•6 | Felicitas Wernli, Bâle

Traduction:

Gaïa traductions, Givisiez

Imprimerie:

Druckform, Toffen | BE

Papier:

100% papier recyclé
(Cyclus offset)